Consignation des réseaux Aériens HTA et BT

OBJECTIF DE FORMATION

Savoir réaliser des consignations sur les réseaux aériens HTA et BT en toute sécurité et dans le respect de la réglementation, donnant à l'employeur la possibilité de délivrer une habilitation HC.

Durée de la formation :

- 4 jours pour une formation initiale
- 3 jours pour un recyclage

PÉDAGOGIE

- Formation théorique par exposé et par étude de cas
- Exercices pratiques sur des consignations programmées et jeux de rôles
- Évaluation au début et à la fin de la formation pour évaluer les prérequis et les acquis
- Délivrance d'un avis après formation pour habilitation éventuelle

PROGRAMME DE FORMATION

- L'étude des-chapitres 3, 4, 5, 7, 9 de l'UTE C 18-510-1
- Les EPI nécessaires
- Les manœuvres et les conditions de réalisation
- La différence entre consignation, mise hors tension et séparation de réseau
- Les principes d'une consignation
- Les procédures de consignation
- La préparation d'une consignation aérienne HTA et BT (NIP et fiche chronologique de manœuvre)
- Les acteurs de l'exploitation et leur rôle (CEX, CCO, CDC, CDR, PDM, RIP, CDE, RDC)
- Le déroulement des procédures de consignation et de déconsignation
- Les travaux dans l'environnement électrique aérien
- Les relations entre les différents acteurs
- Le déroulement de la procédure de séparation de réseau en aérien
- Les différents documents d'exploitation
- Les modalités de transmission des documents (remise M à M, CR, CRE, MC, messages télétransmis, FCM et carnet de message)
- La délivrance de documents d'accès à distance
- Des exercices pratiques de consignations aériennes HTA et BT, suivant le réseau pédagogique mis à disposition du formateur